

(1)

( N° 17. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1881.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1882 (1).

AMENDEMENTS DU GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 17 novembre 1881.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une note justifiant divers amendements au Budget de la Guerre pour l'exercice 1882.

Pour en faciliter l'examen, j'y joins un Budget modifié.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre des Finances,*

CHARLES GRAUX.

---

(1) Budget, n° 85, IX (session de 1880-1881).

## NOTE EXPLICATIVE.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des augmentations et des diminutions de crédit que le Gouvernement propose de porter, par amendements, au Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1882.

Articles du Budget.	ARMES ET SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES		
		demandés au BUDGET PRIMITIF.	nécessaires.	Diminutions.	Augmentations.	
5	Institut cartographique, etc. . . . .	190,000	200,000	•	10,000	
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	896,000	896,400	•	400	
7	Id. des provinces et des places. . . . .	514,200	269,600	44,600	•	
8	Id. du service de l'intendance. . . . .	258,000	258,400	•	400	
9	Id. du service de santé des hôpitaux . . . . .	502,200	505,600	•	1,400	
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	15,524,500	15,779,900	•	255,400	
15	Id. de la cavalerie. . . . .	5,771,000	5,794,400	•	23,400	
14	Id. de l'artillerie . . . . .	5,306,000	5,522,900	•	16,900	
15	Id. du génie. . . . .	1,510,500	1,517,600	•	7,100	
16	Id. du bataillon d'administration. . . . .	677,900	678,900	•	1,000	
21	Matériel du génie . . . . .	1,460,000	1,450,000	10,000	•	
12	Pain et viande. {	Litt. A. Pain . . . . .	2,450,760	2,457,500	•	16,200
		Id. B. Viande. . . . .	4,352,040	4,361,700		
	TOTAUX. . . fr.	54,815,100	55,090,700	54,600	552,200	
	RESTE AUGMENTATION NETTE. . . fr.		277,600		277,600	

Le Budget primitif s'élève à la somme de . . . . . fr. 44,426,000 »  
 L'augmentation nette demandée par les amendements est  
 de . . . . . fr. 277,600 »

Le Budget de 1882 serait donc porté à la somme totale  
 de . . . . . fr. 44,703,600 »

Les augmentations de crédit proposées par amendements au Budget de

## NOTE EXPLICATIVE.

1882 se rapportent, pour la plus grande partie, à l'exécution des mesures qui ont été arrêtées par le Gouvernement :

1<sup>o</sup> Pour améliorer la composition du cadre des compagnies actives et des compagnies spéciales de l'infanterie, en plaçant à la tête de chacune de ces compagnies un *capitaine en premier*, qui sera nommé *au choix* et dont le traitement sera fixé à 4,000 francs par an, tandis que le traitement actuel du capitaine de 1<sup>re</sup> classe n'est que de 3,800 francs.

2<sup>o</sup> Pour augmenter de 39 le nombre des capitaines d'infanterie en donnant le grade de capitaine en second aux 19 officiers d'armement (dont les fonctions sont actuellement remplies par des lieutenants ou des sous-lieutenants) et aux 20 lieutenants à la suite.

Et 3<sup>o</sup> pour améliorer la situation des officiers subalternes de l'armée, en accordant aux capitaines et aux lieutenants de toutes les armes et de tous les services, qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans *de grade d'officier*, un supplément de traitement, fixé à 400 francs par an pour les capitaines et à 200 francs par an pour les lieutenants.

Le Département de la Guerre demande, en outre, quelques suppléments de crédit destinés, SAVOIR :

A couvrir la dépense résultant de l'exécution de la proposition de loi ayant pour but de donner le grade de médecin de régiment de 1<sup>re</sup> classe à 5 médecins de régiment de 2<sup>e</sup> classe;

A augmenter le nombre des enfants de troupe;

A créer dans la cavalerie des brigadiers et cavaliers *pionniers*;

A régulariser la situation des capitaines en second de l'artillerie;

A modifier la composition du cadre inférieur du bataillon du train;

A augmenter le traitement des officiers *montés* des compagnies des télégraphistes, etc.

---

Les modifications proposées au Budget primitif de l'exercice de 1882 sont expliquées et détaillées dans les notes données ci-après, pour chacun des articles du Budget auxquels ces modifications se rapportent.

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Dépôt de la guerre et Institut cartographique.*

Augmentation : 10,000 francs.

L'article 21 du Budget de 1882 (matériel du génie) comprend au litt. G, un crédit de 12,500 francs, qui était affecté antérieurement, SAVOIR :

## NOTE EXPLICATIVE.

1<sup>o</sup> Au levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées et de leurs zones stratégiques;

2<sup>o</sup> Au levé des plans des terrains et des bâtiments militaires, frais de dessinateurs temporaires, etc.

Le Département de la Guerre, par une disposition récente, a chargé l'Institut cartographique militaire du soin de faire à l'avenir les levés qui sont mentionnés au § 1<sup>o</sup> ci-dessus, et dont les dépenses annuelles peuvent être évaluées à 10,000 francs.

Comme conséquence de cette mesure, le Département de la Guerre propose d'augmenter l'article 5 du Budget de 1882, litt. B (Institut cartographique militaire), de la somme de 10,000 francs en question, et de déduire cette somme du litt. G de l'article 24 du même Budget (matériel du génie).

## CHAPITRE II.

## ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *Traitement de l'état-major général.*

Augmentation : 400 francs.

Provenant du crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines du corps d'état-major qui comptent 25 ans de grade d'officier.

ART. 7. — *Traitement de l'état-major des provinces et des places.*

Diminution nette : 44,600 francs.

Provenant, SAVOIR :

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
1 <sup>o</sup> Suppression du crédit porté pour les aumôniers militaires. (Ce crédit a été rayé du Budget de 1881, qui a été voté après la présentation du Budget de 1882.)	"	44,950 "
2 <sup>o</sup> Crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines et des lieutenants adjudants de place qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officiers . . . . . fr. 600 "		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments . . . . . 3 "		
507 "	"	"
3 <sup>o</sup> Diminué sur l'indemnité de vivres de campagne pour les aumôniers et pour arrondir le chiffre de l'article 7 . . . . .	"	247 "
TOTAUX. . . fr.	507 "	45,197 "
RESTE DIMINUTION. . . fr.		44,600 "

## NOTE EXPLICATIVE.

ART. 8. — *Traitement du service de l'intendance.*

Augmentation : 400 francs.

Provenant du crédit demandé pour le supplément de traitement des sous-intendants de 2<sup>e</sup> classe (capitaines), qui comptent 25 ans de grade d'officier.

## CHAPITRE III.

## SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Augmentation : 1,400 francs.

Provenant du crédit demandé pour le supplément de traitement des officiers de santé, du rang de capitaine et de lieutenant, qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier.

## CHAPITRE IV.

## SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Augmentation nette : 255,400 francs.

Les modifications que le Département de la Guerre propose d'apporter à la composition du cadre organique des 1,558 officiers subalternes de l'infanterie, par la création du grade de capitaine en premier dans les compagnies actives et dans les compagnies spéciales, et par l'augmentation du nombre des capitaines de cette arme, sont résumées dans les tableaux comparatifs ci-après, qui font ressortir à 144,775 francs la dépense annuelle résultant de cette innovation.

## NOTE EXPLICATIVE.

*Cadre des officiers subalternes d'infanterie, d'après l'arrêté organique du 29 janvier 1874, n° 3311.*

CATÉGORIES.	CAPITAINES			Lieutenants.	Sous-lieutenants.	TOTAL.	CRÉDITS portés au budget de 1882.
	de 1 <sup>re</sup> classe.	de 2 <sup>e</sup> classe.	de 3 <sup>e</sup> classe.				
Bataillons actifs.	Adjudants-majors de régiment . . .	7	6	6	»	»	19 75,050
	Id. id. de bataillon . . .	19	20	19	»	»	58 200,100
	Porte-drapeau . . .	»	»	»	10	9	19 42,750
	252 compagnies actives . . .	77	77	78	548	548	928 2,566,400
Bataillons non actifs.	Adjudants majors de bataillon . . .	7	7	6	»	»	20 69,000
	80 compagnies non-actives. . .	26	27	27	120	120	320 816,000
Dépôts . .	Officiers d'armement . . .	»	»	»	9	10	19 42,750
	10 compagnies de dépôt . . .	6	6	7	29	28	76 195,800
Compagnies spéciales.	Adjudants-majors de bataillon . . .	1	»	»	»	»	1 5,450
	2 compagnies sédentaires . . .	»	1	1	5	5	8 95,100
	6 compagnies de discipl. et de correct.	2	2	2	12	12	30
Officiers à la suite. . . . .	7	7	6	20	»	40	117,000
	152	155	152	551	550	1,558	4,021,400
		457					

*Cadre des officiers subalternes de l'infanterie, d'après la nouvelle organisation proposée.*

CATÉGORIES.	CAPITAINES			Lieutenants.	Sous-lieutenants.	TOTAL.	CRÉDITS nécessaires.
	en premier.	en second					
		de 1 <sup>re</sup> classe.	de 2 <sup>e</sup> classe.				
Bataillons actifs.	Adjudants-majors de régiment . . .	19	»	»	»	»	19 85,500
	Id. id. de bataillon . . .	»	29	20	»	»	58 189,950
	Porte-drapeau . . .	»	»	»	10	9	19 42,750
	252 compagnies actives. . .	252	»	»	548	548	928 2,494,000
Bataillons non-actifs.	Adjudants-majors de bataillon . . .	»	10	10	»	»	20 65,500
	80 compagnies non actives . . .	»	40	40	120	120	320 802,000
Dépôts . .	Officiers d'armement . . .	»	10	9	»	»	19 62,225
	19 compagnies de dépôt . . .	»	9	10	28	29	76 190,475
Compagnies spéciales.	Adjudants-majors de bataillon . . .	»	1	»	»	»	1 5,275
	2 compagnies sédentaires . . .	2	»	»	5	5	8 99,500
	6 compagnies de discipl. et de correct.	6	»	»	12	12	30
Officiers à la suite. . . . .	»	20	20	»	»	40	131,000
		119	118	521	521	1,558	4,166,175
		259	257				
		406					
Différence . . . . .	en moins . . .	»	»	30	9	»	»
	en plus . . .	39	»	»	»	»	144,775

## NOTE EXPLICATIVE.

Le Département de la Guerre a pris la résolution d'augmenter l'effectif de l'école d'enfants de troupe, afin de faciliter par cette voie le recrutement des cadres inférieurs de l'infanterie et de pouvoir faire droit aux nombreuses demandes présentées en faveur des fils de militaires qui réunissent les conditions exigées pour obtenir leur entrée à l'école.

Les enfants de troupe figurent au Budget au nombre de 250, mais dans les dernières années, cette limite a toujours été quelque peu dépassée, et en ce moment l'effectif est de 350 enfants, soit 100 de plus que le chiffre organique compris au Budget.

L'intention du Département de la Guerre est de porter cet effectif à 425 enfants l'année prochaine, et de s'arrêter l'année suivante au chiffre de 500 enfants.

Il faut donc prévoir au Budget les dépenses de solde, pain, viande, etc., que cette augmentation d'effectif occasionnera pour l'année 1882.

Le tableau ci-dessous donne le détail des modifications proposées à l'article 12 du Budget :

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
1 <sup>o</sup> Crédit demandé pour la création du grade de capitaine en premier dans l'infanterie et pour l'augmentation du nombre des capitaines de cette arme. (Voir le tableau qui précède) . . . . . fr. 144,775 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ pour médicaments . . . . . 725 87	144,051 15	»
2 <sup>o</sup> Crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier (y compris les comptables et les officiers de santé). . . . . 91,000 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ pour médicaments . . . . . 455 »	90,545 »	»
3 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation de traitement d'un médecin de régiment de 2 <sup>e</sup> classe à nommer médecin de régiment de 1 <sup>re</sup> classe. Différence de traitement . . . . . 1,200 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ pour médicaments . . . . . 6 »	1,194 »	»
4 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation d'effectif de l'école d'enfants de troupe, savoir :		
a) 100 enfants ou 36,500 journées de solde et habillement à 51 c. . . . . 18,615 »		
b) Augmentation des frais d'administration et d'instruction. . . . . 1,000 »	19,615 »	»
5 <sup>o</sup> Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 12. . . . .	»	5 15
TOTAUX. . . . . fr.	255,405 15	5 15
RESTE AUGMENTATION. . . . . fr.	255,400 »	

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Augmentation nette : 23,400 francs.

Au nombre des augmentations de crédit demandées pour l'arme de la

## NOTE EXPLICATIVE.

cavalerie, figure une somme de 11,096 francs, destinée à accorder un supplément de solde à un certain nombre de brigadiers et de cavaliers qui doivent être exercés aux fonctions de *pionniers*.

L'expérience des dernières guerres a démontré la nécessité de former des pionniers dans la cavalerie.

Le but principal de cette création est de faciliter le service d'exploration et de sûreté, ainsi que l'exécution des travaux de campagne, qui incombent à la cavalerie.

L'instruction théorique et pratique nécessaire aux pionniers de cet arme a déjà été donnée cette année par la compagnie de chemins de fer du génie, conformément à l'instruction provisoire du 20 mai 1881, et l'organisation complète de ce service sera bientôt terminée.

Le tableau ci-après donne le détail des modifications proposées à l'article 15 du Budget :

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
1 <sup>o</sup> Crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier (y compris les comptables, les médecins et les vétérinaires) . . . . . fr. 10,000 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ pour médicaments . . . . . 50 »	9,950 »	»
2 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation de traitement de deux médecins de régiment de 2 <sup>e</sup> classe à nommer médecins de régiment de 1 <sup>re</sup> classe. Différence de traitement. . . . . 2,400 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ pour médicaments . . . . . 12 »	2,388 »	»
5 <sup>o</sup> Crédit demandé pour un supplément de solde à accorder à un brigadier et à huit cavaliers par escadron actif, qui seront nommés brigadiers pionniers et cavaliers pionniers :		
52 brigadiers ou 11,680 journées à 15 centimes. . . . . 1,752 »		
256 cavaliers ou 95,440 journées à 10 centimes. . . . . 9,544 »	11,096 »	»
4 <sup>o</sup> Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15 . . . . .	»	54 »
TOTAUX. . . . . fr.	23,454 »	54 »
RESTE AUGMENTATION . . . . . fr.	23,400 »	»

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Augmentation nette : 16,900 francs.

Les capitaines en second de l'artillerie sont actuellement divisés en *trois* catégories, sous le rapport du traitement annuel qui est attribué à ce grade, tandis que dans les autres armes, il n'y a que *deux* catégories de traitement pour les capitaines en second de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe.

Quelle que soit leur position dans l'arme (état-major particulier, batteries

## NOTE EXPLICATIVE.

à cheval, batteries montées et pontonniers), les capitaines en second de l'artillerie qui sont tous montés, touchent les traitements ci-après, SAVOIR :

Les 17 plus anciens	4,400 francs par an, soit. fr.	74,800 »	} 184,800 »
Les 17 suivants	4,000 — . . . . .	68,000 »	
Les 12 plus jeunes	3,500 — . . . . .	42,000 »	

Le Département de la Guerre propose de diviser ces 46 officiers, par moitié en deux classes, comme dans les autres armes, et de leur allouer le traitement de leurs collègues de la cavalerie et du bataillon du train, SAVOIR :

23 capitaines en second de 1 <sup>re</sup> classe à 4,400 fr.,			
soit . . . . .	fr.	101,200 »	} 193,200 »
23 capitaines en second de 2 <sup>e</sup> classe à 4,000 fr.		92,000 »	
L'augmentation de dépense serait donc de . . . . .	fr.	8,400 »	

Le Département de la Guerre propose, en outre, une légère modification à la composition du cadre inférieur du bataillon du train, en donnant, comme dans les autres armes, le grade de maréchal des logis *chef* au maréchal des logis secrétaire du commandant, et le grade de *premier* maréchal des logis à un maréchal des logis, dans chacune des sept compagnies de ce corps.

Cette modification est demandée dans le but de favoriser le recrutement des sous-officiers du bataillon du train.

Le tableau ci-après donne le détail des modifications proposées à l'article 14 du Budget.

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
1 <sup>o</sup> Crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier (y compris les comptables, les médecins et les vétérinaires) . . . . .	fr. 5,600 »	
2 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation du traitement des capitaines en second . . . . .	8,400 »	
TOTAL . . . . .	14,000 »	
A déduire 1/2 p. % pour médicaments . . . . .	70 »	
	13,930 »	»
3 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation de traitement de deux médecins de régiment de 2 <sup>e</sup> classe à nommer médecins de régiment de 1 <sup>re</sup> classe. Différence de traitement . . . . .	2,400 »	
A déduire 1/2 p. % pour médicaments . . . . .	12 »	
	2,388 »	»
4 <sup>o</sup> Crédit demandé pour remplacement du maréchal des logis secrétaire du commandant du bataillon du train, par un maréchal des logis <i>chef</i> secrétaire et pour la création de un <i>premier</i> maréchal des logis dans chaque compagnie du train.		
1 maréchal des logis chef secrétaire ou 365 journées à 65 c. . . . .	237 25	
7 premiers maréchaux des logis ou 2,555 journées à 15 c. . . . .	383 25	
	620 50	»
5 <sup>o</sup> Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 14 . . . . .	»	38 50
TOTAUX . . . . .	fr. 16,938 50	38 50
RESUME AUGMENTATION . . . . .	fr. 16,900 »	

## NOTE EXPLICATIVE.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Augmentation nette : 7,100 francs.

Le Département de la Guerre a demandé à l'article 15 du Budget primitif de l'exercice 1882, un crédit pour l'indemnité de fourrages qui a été allouée aux officiers de la compagnie des télégraphistes de campagne et au commandant de la compagnie des télégraphistes de place.

Comme conséquence de cette mesure et eu égard aux charges inhérentes à l'entretien d'un cheval, le Département de la Guerre a accordé récemment aux officiers montés des compagnies de télégraphistes un supplément de traitement, afin de les mettre sur le même pied que les officiers des troupes à cheval.

Le Département de la Guerre demande en outre un crédit destiné à accorder une légère augmentation de traitement aux commis du génie, dont la rémunération n'est pas en rapport avec les services que rendent ces employés, ni avec l'étendue des connaissances exigées des candidats qui se présentent aux examens institués pour l'obtention de ces emplois.

Dans la situation actuelle, le recrutement des commis du génie éprouve de sérieuses difficultés.

Le tableau ci-après donne le détail des modifications proposées à l'article 15 du Budget.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
1 <sup>o</sup> Crédit demandé pour le supplément de traitement des capitaines et des lieutenants qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier (y compris les comptables et les médecins). . . . .fr. 800 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . . 4 »		
	796 »	»
2 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation de traitement des officiers montés des compagnies de télégraphistes :		
2 capitaines en premier de . . . . .fr. 4,600 à 5,100 soit 500 fr. 1,000 »		
1 Id. en second de . . . . . 3,700 » 4,200 » 500 » 500 »		
1 lieutenant de . . . . . 2,875 » 3,250 » 375 » 375 »		
1 sous-lieutenant de . . . . . 2,475 » 2,950 » 475 » 475 »		
TOTAL. . . . .fr. 2,350 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments . . . . . 11 75		
	2,358 25	»
3 <sup>o</sup> Crédit demandé pour l'augmentation du traitement des commis du génie :		
8 commis principaux de 1 <sup>re</sup> classe de fr. 2,400 à 2,525 soit 125 fr. 1,000 »		
6 Id. id. 2 <sup>o</sup> id. 2,100 » 2,225 » 125 » 750 »		
6 commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 1,800 » 1,925 » 125 » 750 »		
6 Id. 2 <sup>e</sup> id. . . . . 1,500 » 1,625 » 125 » 750 »		
6 Id. 3 <sup>e</sup> id. . . . . 1,200 » 1,325 » 125 » 750 »		
	4,000 »	»
4 <sup>o</sup> Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15. . . .	»	54 25
TOTAUX . . . . .fr.	7,154 25	54 25
RESTE AUGMENTATION . . . . .fr.	7,100 »	

## NOTE EXPLICATIVE.

ART. 16. — *Traitement et solde du Bataillon d'administration.*

Augmentation : 1,000 francs.

Provenant du crédit demandé pour le supplément de traitement des officiers d'Administration du rang de capitaine et de lieutenant, qui comptent respectivement 25 ans et 12 ans de grade d'officier.

## CHAPITRE VII.

ART. 21. — *Matériel du génie.*

Diminution : 10,000 francs.

Provenant du transfert proposé de l'article 21 à l'article 5 du budget (Institut cartographique militaire), pour les motifs indiqués plus haut dans la note concernant l'article 5.

## CHAPITRE VIII.

## PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et Viande.*

Augmentation nette . fr. 16,200 » } Litt. a. Pain . fr. 6,540 »  
 } Litt. b. Viande . fr. 9,660 »

provenant, SAVOIR :

	EN PLUS qu'au Budget de 1882.	EN MOINS qu'au Budget de 1882.
<i>Litt. a. — Pain.</i>		
1° Crédit demandé pour l'augmentation d'effectif des enfants de troupe :		
100 enfants ou 56,500 journées de pain, à 18 c. . . . .	6,570 »	»
2° Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 22A . . . . .	»	50 »
TOTALS . . . . . fr.	6,570 »	50 »
RESTE AUGMENTATION . . . . . fr.	6,540 »	
<i>Litt. b. — Viande.</i>		
1° Crédit demandé pour l'augmentation d'effectif des enfants de troupe :		
100 enfants ou 56,500 journées de viande à 26 <sup>6667</sup> c <sup>s</sup> . . . . .	9,755 44	»
2° Diminué sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 22B. . . . .	»	73 44
TOTALS . . . . . fr.	9,755 44	73 44
RESTE AUGMENTATION . . . . . fr.	9,660 »	

Le Ministre de la Guerre,

A. GRATRY.

**PROJET DE LOI.**

---

**BUDGET AMENDÉ.**

---

**ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1882, est fixé à la somme de *quarante-quatre millions sept cent trois mille six cents francs* (44,703,600 francs), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

Le Gouvernement est autorisé à prélever, sur les crédits ouverts aux articles 12, 13, 16, 17, 24, 26, 27, 28, 50 et 52 du Budget, les sommes nécessaires pour pourvoir à l'insuffisance de crédits qui pourrait résulter du renchérissement des vivres et des fourrages, sur les articles 6, 7, 8, 10, 22 et 23.

Le Gouvernement est également autorisé à transférer de l'article 22 (pain et viande) à l'article 23 (fourrages en nature) et vice versa, les sommes nécessaires pour combler le déficit que pourrait présenter l'un ou l'autre de ces articles.

**ART. 3.**

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suif, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'administration de la Guerre, et le produit sera porté en déduction du montant des achats de bétail.

**ART. 4.**

Le Ministre de la Guerre est autorisé à transférer aux articles 20, 23 et 29 du Budget de son Département pour l'exercice 1882, les excédents que laisseront éventuellement les articles 13 et 14 du Budget (solde des troupes de cavalerie et d'artillerie), afin de les affecter à l'achat des chevaux et des harnachements nécessaires à la cavalerie et à l'artillerie, d'après les effectifs de la nouvelle organisation.

Les dépenses à imputer sur ces excédents pourront être effectuées ou engagées jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1883.

---

# BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1882.

*Modifié d'après les amendements présentés par M. le Ministre de la Guerre.*

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	»	} 492,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils . . . . .	200,000 »	»	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Départe- ment de la Guerre. . . . .	16,000 »	»	
4	Matériel . . . . .	55,000 »	»	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire . . . . .	50,000 »	150,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>				
ÉTATS-MAJORS.				
6	Traitement de l'état-major général . . . . .	896,400 »	»	} 1,424,400 »
7	— des provinces et des places . . . . .	269,600 »	»	
8	— du service de l'intendance . . . . .	258,400 »	»	
<b>CHAPITRE III.</b>				
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.				
9	Traitement des officiers de santé . . . . .	303,600 »	»	} 1,153,600 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux . . . . .	665,000 »	»	
11	Service pharmaceutique. . . . .	185,000 »	»	
<b>CHAPITRE IV.</b>				
SOLDE DES TROUPES.				
12	Traitement et solde de l'infanterie . . . . .	13,779,900 »	»	} 24,893,700 »
13	— de la cavalerie . . . . .	3,794,400 »	»	
14	— de l'artillerie . . . . .	5,322,900 »	»	
15	— du génie . . . . .	1,317,600 »	»	
16	— du bataillon d'administration . . . . .	678,900 »	»	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>				
A RÉPORTER 1 . . . . . fr.		27,813,700 »	150,000 »	27,963,700 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	27,813,700 •	150,000 »	27,963,700 •
	<b>CHAPITRE V.</b> ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre . . . . .	232,100 •	•	286,400 •
18	Dépenses d'administration . . . . .	44,300 •	10,000 »	
	<b>CHAPITRE VI.</b> ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements . . . . .	66,375 »	»	1,107,555 •
20	Matériel de l'artillerie . . . . .	1,041,180 »	•	
	<b>CHAPITRE VII.</b> MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie . . . . .	1,450,000 »	•	1,450,000 •
	<b>CHAPITRE VIII.</b> PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande. . . . .	6,819,000 •	•	13,581,000 •
23	Fourrages en nature. . . . .	4,731,300 •	•	
24	Casernement des hommes . . . . .	775,000 •	•	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement . . . . .	100,000 •	•	
26	Frais de route et de séjour . . . . .	110,000 »	•	
27	Transports généraux. . . . .	95,000 »	•	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde . . . . .	118,000 •	•	
29	Remonte. . . . .	852,700 •	•	
	<b>CHAPITRE IX.</b> TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires . . . . .	145,000 »	•	165,000 •
31	Frais de représentation . . . . .	20,000 •	•	
	A REPORTER. . . . . fr.	44,393,655 •	160,000 »	44,553,655 •

## POUR L'EXERCICE 1882.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1882.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT . . . . fr.	44,595,055 »	100,000 »	44,695,055 »
	<b>CHAPITRE X.</b> PENSIONS ET SECOURS.			
52	Pensions et secours . . . . .	134,460 »	540 »	135,000 »
	<b>CHAPITRE XI.</b> DÉPENSES IMPRÉVUES.			
35	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	14,945 »	»	14,945 »
	<b>TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET.</b> . . . . fr.	<b>44,545,060 »</b>	<b>160,540 »</b>	<b>44,705,600 »</b>



**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE**

pour l'exercice 1882.



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTE. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	•	Traitement du Ministre . . . . . fr.	21,000	»
2	»	— de 50 fonctionnaires et employés civils. . . . . 166,700 »	200,000	»
	»	— des huissiers, messagers et gens de service. . . . . 55,500 »		
3	»	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. . . . . 10,000 »	16,000	»
	»	— aux sous-officiers — — — — — 6,000 »		
<i>Matériel.</i>				
4	»	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. . . . . 22,000 »	55,000	»
	»	Chauffage et éclairage . . . . . 15,000 »		
	»	Entretien des locaux, achats et entretien du mobilier, etc. . . . . 20,000 »		
<b>Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.</b>				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre . . . . . fr. 14,000 »		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
<b>Charges ordinaires et permanentes.</b>				
5		Reconnaisances militaires, achats d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. . . . . fr. 15,000 »	56,000	150,000
		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents . . . . . 21,000 »		
b.		<b>Charges extraordinaires et temporaires.</b>		
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays . . . . . 150,000 »		
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			<b>542,000</b>	<b>150,000</b>

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	21,000 »	»	»		
200,000 »	200,000 »	»	»		
16,000 »	16,000 »	»	»		
55,000 »	55,000 »	»	»		
200,000 »	190,000 »	10,000 »	»		
492,000 »	482,000 »	10,000 »	»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTERA des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
						Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				<b>CHAPITRE II.</b>			
				ÉTATS-MAJORS.			
				<i>État-major général.</i>			
				Officiers généraux.			
				SECTION D'ACTIVITÉ.			
		9	56	Lieutenants-généraux, à . . . . .	fr. 18,500 . fr. 166,500 »		
		18	54	Généraux-majors, à . . . . .	12,700 . . 228,600 »		
					395,100 »		
		27	00	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . .	1,975 50		
					393,124 50		
				SECTION DE RÉSERVE.			
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à . . . . .	fr. 14,800 . fr. 29,600 »		
		4	8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . . . . .	10,100 . . 40,640 »		
					70,240 »		
		6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . .	551 20		
					69,888 80		
	a.			TOTAL. . . . .	fr. 465,013 30		
				A DÉDUIRE :			
				Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) . . . . .	fr. 18,500 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments . . . . .	92 50		
					18,407 50		
				RESTE . . . . .	fr. 444,605 80		
				A AJOUTER :			
				Le supplément de traitement dû à un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-généraux . . . . .	fr. 2,000 »		
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{4}$ p. % pour médicaments . . . . .	10 »		
					1,990 »		
				TOTAL. . . . .	fr. 446,595 80		
				Corps d'état-major.			
		4	12	Colonels, à . . . . .	fr. 9,500 . . fr. 58,000 »		
		4	8	Lieutenants-colonels, à . . . . .	7,100 . . . . 28,400 »		
		8	16	Majors, à . . . . .	6,500 . . . . 50,400 »		
	b.	18	36	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . .	5,100 . . . . 91,800 »		
		12	24	— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	4,400 . . . . 52,800 »		
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. . . . .	400 »		
					261,800 »		
		46	96	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . .	1,309 »		
					260,491 »		
		70	200	A REPORTER. . . . .	fr. 707,086 80		

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRALE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		EFFECTIF.			
		NOMBR. CHEVAUX.			
		79	200		
				REPORT. . . . . fr. 707,086 80	
				<b>Aides de camp et officiers d'ordonnance.</b>	
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie, employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près des généraux commandants de division et de brigade, savoir :	
		"	6	3 capitaines d'infanterie de 1 <sup>re</sup> classe . . . à fr. 1,100 . . . fr.	5,500 "
		"	6	5 — — de 2 <sup>e</sup> classe . . . à . . . 1,000 . . . .	5,000 "
		"	12	6 — — de 5 <sup>e</sup> classe . . . à . . . 850 . . . .	5,100 "
		"	12	6 lieutenants d'infanterie. . . . . à . . . 850 . . . .	5,100 "
		"	2	1 lieutenant d'artillerie . . . . . à . . . 375 . . . .	375 "
		"	2	1 capitaine en premier du génie . . . à . . . 500 . . . .	500 "
		"	2	1 lieutenant du génie. . . . . à . . . 375 . . . .	375 "
		"	42		17,750 "
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments . . . . .	88 75
					17,661 25
		79	242	TOTAL. . . . . fr.	724,748 05
				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>	
6	(suite)	d.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative) . . . . .	1,770 45
				<b>Indemnité de fourrages.</b>	
		e.		242 chevaux $\times$ 365 = 88,550 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c' . . . . .	fr. 150,161 "
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour le général-major commandant de division . . . . .	fr. 620 50
					150,781 50
					396,400 "
				<b>Frais de bureau.</b>	
		f.		2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. . . . .	fr. 4,000 "
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie . . . . .	800 "
				2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 "	} 2,700 "
				{ 1 à 1,200 "	
				4 — des divisions d'infanterie, à . . . . . 600 . . . .	2,400 "
				2 — de cavalerie, à . . . . . 600 . . . .	1,200 "
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à . . . . . 500 . . . .	8,000 "
					19,100 "
				A REPORTER. . . . . fr.	896,400 "

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
896,400 »	896,000 *	400 »	»		
896,400 *	896,000 »	400 »	»		



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL. 806,400 »	806,000 »	400 »	»	
269,600 »	269,025 »	575 »	»	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service
1,166,000 »	1,165,025 »	975 »	»	



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																														
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.																															
1,166,000 »	1,165,025 »		975 »	»	<p>a)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">COMPOSITION ORGANIQUE.</th> </tr> <tr> <th>INTENDANTS.</th> <th>Officiers COMPTABLES des corps.</th> <th>TOTAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Intendant en chef . . . . .</td> <td>1 »</td> <td rowspan="3">} 55</td> </tr> <tr> <td>— de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>3 »</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>6 »</td> </tr> <tr> <td>Sous-intendants de 1<sup>re</sup> classe . . . . .</td> <td>12 »</td> <td rowspan="2">} 160</td> </tr> <tr> <td>— de 2<sup>me</sup> — . . . . .</td> <td>13 »</td> </tr> <tr> <td>Capitaines quartiers-maitres . . . . .</td> <td>» 38</td> <td rowspan="3">} 183</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .</td> <td>» 78</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem<sup>t</sup>. . . . .</td> <td>» 57</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>35</td> <td>(*) 150</td> <td>183</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p> <p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>	COMPOSITION ORGANIQUE.			INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.	Intendant en chef . . . . .	1 »	} 55	— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3 »	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6 »	Sous-intendants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12 »	} 160	— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	13 »	Capitaines quartiers-maitres . . . . .	» 38	} 183	Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .	» 78	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem <sup>t</sup> . . . . .	» 57			35	(*) 150	183
COMPOSITION ORGANIQUE.																																			
INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.																																	
Intendant en chef . . . . .	1 »	} 55																																	
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3 »																																		
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	6 »																																		
Sous-intendants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	12 »	} 160																																	
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	13 »																																		
Capitaines quartiers-maitres . . . . .	» 38	} 183																																	
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs . . . . .	» 78																																		
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem <sup>t</sup> . . . . .	» 57																																		
		35	(*) 150	183																															
258,000 »	258,000 »		400 »	»																															
1,424,400 »	1,425,025 »		1,375 »	»																															

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÈRE des développements.	EFFECTIF. HOMMES. CHEVAUX.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
					Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				<b>CHAPITRE III.</b>		
				<b>SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).</b>		
				<b>Traitement des officiers de santé.</b>		
	a.	1	2	Inspecteur général, à . . . . . fr. 12,700	12,700	°
		4	°	Médecins principaux de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 8,500	34,000	°
		8	°	— principaux de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 7,100	56,800	°
		1	°	— de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 4,200	4,200	°
		20	°	— adjoints, à . . . . . 2,625	52,500	°
		1	°	Pharmacien en chef, à . . . . . 6,500	6,500	°
		2	°	Pharmaciens principaux, à . . . . . 5,100	10,200	°
		10	°	Pharmaciens de 1 <sup>re</sup> classe, à . . . . . 4,200	42,000	°
		12	°	— de 2 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 3,250	39,000	°
		12	°	— de 3 <sup>e</sup> classe, à . . . . . 2,800	33,600	°
		1	1	Vétérinaire en chef, à . . . . . 6,500	6,500	°
				Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . . .	1,400	°
		72	3		209,400	°
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. . . . .	1,497	°
					207,905	°
9				<b>Indemnité de vivres de campagne.</b>		
	b.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative) . . . . .	1,835	50
				<b>Indemnité de fourrages.</b>	505,600	°
	c.			3 chevaux $\times$ 565 = 1,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c' . . . . .	1,861	50
				<b>Frais de bureau.</b>		
	d.			Inspecteur général du service de santé. . . . .	2,000	°
				<b>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</b>		
10				415,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 60 c' . . . . . fr. 664,000	664,000	°
				625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. . . . .	1,000	°
					665,000	°
				<b>Service pharmaceutique.</b>		
11				Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses . . . . .	185,000	°
				<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . .</b>	1,155,600	°



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE											
				Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.										
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">EFFECTIF.</th> </tr> <tr> <th>NOMMES.</th> <th>CHEVAUX.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1852</td> <td>254</td> </tr> <tr> <td>25671</td> <td>.</td> </tr> <tr> <td>27525</td> <td>254</td> </tr> </tbody> </table>		EFFECTIF.		NOMMES.	CHEVAUX.	1852	254	25671	.	27525	254		
EFFECTIF.															
NOMMES.	CHEVAUX.														
1852	254														
25671	.														
27525	254														
		<p><b>CHAPITRE IV.</b></p> <p><b>SOLDE DES TROUPES.</b></p> <p><i>Traitement et solde de l'infanterie.</i></p> <p>Traitement, solde et accessoires.</p>													
		1852	254	Officiers de tous grades . . . . . fr. 5,683,730 94											
		25671	.	Sous-officiers et soldats . . . . . 7,464,113 40											
		27525	254												
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr. 59,000 .											
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 19,200 .											
12	a.			Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres . . . . . 50,000 .											
				Première mise de petit équipement à allouer à 8,104 miliciens et à 600 volontaires à incorporer, soit, à 36 francs . . . . . 312,544 .											
				Frais de voyage des miliciens rappelés sous les armes . . . . . 40,000 .											
				<u>13,609,408 34</u>											
		<b>A DÉDUIRE :</b>													
				Pour 251,100 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 64 centimes. . . . . fr. 160,704 .											
				Pour vacances et petites permissions . . . . . 360,011 34											
				<u>520,715 34</u>											
				<u>13,088,693 .</u>											
				<b>A REPORTER. . . fr. 13,088,693 .</b>											





TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment			Soit pour :							NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux coup. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école d'enfants de troupe.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
REPORT. . . . .	1,062	1,448	1,172	1,962	1,448	19,924	"	"	"	25,554	8,516,910	"	"	6,857,744 20
<b>19 dépôts de régiment:</b>														
<i>Petits états-majors.</i>														
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers . . . . .	1	1	1	"	1	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	
Les autres . . . . .				1	"	17	"	"	"	18	6,570	1 85	12,025 10	
Armuriers sergents-majors . . . . .	1	1	1	1	1	17	"	"	"	10	5,650	2 54	8,541 "	
— sergents . . . . .							"	"	"	9	5,285	1 85	6,011 55	
Maîtres tailleurs et cordonniers . . . . .	2	2	2	2	2	54	"	"	"	58	15,870	" 84	11,650 80	
<b>19 compagnies de dépôt:</b>														
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>														
Sergents-majors . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	2 54	854 10	
Premiers sergents . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 98	722 70	
Sergents-fourriers . . . . .	1	"	"	1	"	"	"	"	"	1	565	1 85	667 95	
Sergents . . . . .	5	"	"	5	"	"	"	"	"	5	1,095	1 85	2,005 85	
Caporaux . . . . .	8	"	"	8	"	"	"	"	"	8	2,920	" 85	2,482 "	
Clairons . . . . .	2	"	"	2	"	"	"	"	"	2	750	" 70	511 "	
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>														
Sergents-majors . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	2 57	865 05	
Premiers sergents . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	2 01	735 65	
Sergents-fourriers . . . . .	"	1	"	"	1	"	"	"	"	1	565	1 86	678 90	
Sergents . . . . .	"	5	"	"	5	"	"	"	"	5	1,095	1 86	2,056 70	
Caporaux . . . . .	"	8	"	"	8	"	"	"	"	8	2,920	" 87	2,540 40	
Clairons . . . . .	"	2	"	"	2	"	"	"	"	2	750	" 72	525 60	
<i>17 compagnies de chasseurs et de ligne.</i>														
Sergents-majors . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	2 54	14,519 70	
Premiers sergents . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 98	12,285 90	
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	1	"	"	17	"	"	"	17	6,205	1 85	11,555 15	
Sergents . . . . .	"	"	5	"	"	51	"	"	"	51	18,615	1 85	54,065 45	
Caporaux . . . . .	"	"	8	"	"	156	"	"	"	156	49,640	" 84	41,697 60	
Clairons . . . . .	"	"	2	"	"	54	"	"	"	54	12,410	" 69	8,562 90	
<b>Compagnies spéciales.</b>														
<i>2 compagnies sédentaires.</i>														
Sergents-majors . . . . .	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	2 54	1,708 20	
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	750	1 85	1,555 90	
Premiers sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	16	"	"	16	5,840	1 98	11,565 20	
Sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	18,250	1 85	55,597 50	
Caporaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	52	"	"	52	11,680	" 84	9,811 20	
Clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	4	"	"	4	1,460	" 69	1,007 40	
Soldats . . . . .	"	"	"	"	"	"	120	"	"	120	45,800	" 60	26,280 "	
<i>Corps de discipline et de correction.</i>														
Adjudant sous-officier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	5 25	1,186 25	
Sergent-clairon . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	2 15	784 75	
Caporaux-clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	1 05	766 50	
Sergent-armurier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	565	1 85	667 95	
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	750	" 84	615 20	
Sergents-majors . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	2 57	5,190 50	
Premiers sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	6	"	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	42	"	42	15,550	1 86	28,515 80	
Caporaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	96	"	96	55,040	" 87	50,484 80	
Clairons . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	12	"	12	4,580	" 72	3,155 60	
Correctionnaires { employés aux travaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	400	"	400	146,000	" 50	75,000 "	
{ non employés aux travaux . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	800	"	800	292,000	" 45	125,560 "	
<i>École d'enfants de troupe.</i>														
Enfants de troupe . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	550	550	127,750	" 51	65,152 50	
	1,982	1,468	1,192											65,152 50
TOTAUX . . . . .				1,982	1,468	20,264	226	1,581	550	25,671	9,569,915	TOTAL . . . fr.		7,446,812 40

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction. {	68 sous-officiers . . . . .	24,820 journées, à 40 c.	9,928 "	
{	98 caporaux . . . . .	55,770 — à 20 c.	7,154 "	17,501 "
{	12 clairons . . . . .	4,580 — à 05 c.	219 "	

TOTAL . . . . . fr. 7,464,113 40



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES	LITTELL des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . fr. 13,088,693 »		
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
	b.	254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c. . . . 157,607 »		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 150,000 »		
		<b>Logement et nourriture.</b>		
			13,779,900 »	
	d.	Miliciens à incorporer . . . . . 20,000 journées.		
		Mouvements éventuels pendant l'année. . . . . 44,000		
		64,000 journées à fr. 1 25 c. 80,000 »		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
		1 régiment de carabiniers, à . . . . . 16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs . . . . . 261,000 »		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs . . . . . 800 »		
	e.	1 école de volontaires . . . . . 5,500 »		
		1 école d'enfants de troupe. . . . . 10,500 »		
		1 école de tir et de perfectionnement. . . . . 4,500 »		
		Le corps de discipline et de correction . . . . . 5,300 »		
		303,800 »		
		A REPORTER. . . . fr. 13,779,900 »		

12 (suite)

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,779,900	»	13,524,500	»	255,400	»
13,779,900	»	13,524,500	»	255,400	»

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	13,779,900 »	»
		<b>EFFECTIF.</b>		
		HOMMES. CHEVAUX.		
		<i>Traitement et solde de la cavalerie.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
		560 640 Officiers de tous grades . . . . . fr. 1,438,571 »		
		5,680 4,840 Sous-officiers, brigadiers et soldats . . . . . 2,077,470 50		
		6,040 5,480		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 18,000 »		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. . . . . 8,500 »		
13	α.	— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. . . . . 6,000 »		
		Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 500 volontaires à incorporer, à 50 francs . . . . . 75,000 »		
		3,623,541 50		
		<b>A DÉDUIRE :</b>		
		Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. . . . . fr. 65,859 »		
		Pour vacances et petites permissions . . . . . 56,876 50		
		122,735 50		
		3,500,806 »		
		A REPORTER. . . . . fr. 3,500,806 »	13,779,900 »	»

**CAVALERIE.** — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }  
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.  
 3° de deux régiments de guides, }

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
<b>États-majors de régiment.</b>														
Colonels . . . . .	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500	76,000		
Lieutenants-colonels . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100	56,800		
Majors . . . . .	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500	100,800		
Capitaines adjudants-majors en 1 <sup>re</sup> . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	40,800		
Lieutenants adjudants-majors . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250	26,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard . . . . .	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	24,800		
Capitaines quartiers-maitres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	3,800	50,400		
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,462 50	19,700		
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,450	27,600		
Médecins de régiment { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500	25,200		
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	5,100	20,400		
Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	4,200	55,600		
Vétérinaire principal . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,100	5,100		
Vétérinaires de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600	32,900		
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250	26,000		
Id. de 3 <sup>e</sup> — . . . . .	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800	22,400		
<b>Escadrons actifs.</b>	15	20										567,800		
Capitaines commandants . . . . .	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100	204,000		
Id. en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200	168,000		
Lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	5,250	260,000		
Sous-lieutenants . . . . .	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950	256,000		
<b>TOTAUX . . . . .</b>	6	12	90	160	180	320	90	160	(1)360	640		868,000		
Soit par régiment . . . . .	45	80	45	80	45	80	45	80						

(1) Officiers de l'arme . . . . . 296 }  
 Comptables . . . . . 24 } 360  
 Médecins . . . . . 16 } 40  
 Vétérinaires . . . . . 24 }

**A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.**  
 Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . . . 10,000

**TOTAL . . . . . 1,445,800**  
 A déduire 1/2 p. % pour médicaments. . . . . 7,229

**RESTE . . . . . fr. 1,458,571**

**TROUPES.**

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE Journalière.	MONTANT			
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration					GRADE.	CATÉGORIE.		
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légtre.	mixte.	forte.						
<b>Petits états-majors de régiment.</b>																		
Adjudants sous-officiers . . . . .	2	2	4	4	8	8	"	"	4	4	12	4	8	"	4,580	3 25	14,255	
Maréchaux des logis chefs secrétaires . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	2	2	6	2	4	"	1,460	5 25	4,745	
Id. des logis gardes-magasins . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	2	2	6	"	"	"	2,190	2 86	6,265 40	
Trompettes-majors . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	2	2	6	2	4	"	750	2 88	2,102 40	
Id. brigadiers . . . . .	1	1	2	2	4	4	"	"	2	2	6	2	4	"	2,190	2 21	4,859 90	
Maréchaux des logis armuriers . . . . .	1	"	2	"	4	"	"	"	2	2	6	"	"	"	750	2 44	5,545 60	
Maitres tailleurs, bottiers et selliers . . . . .	5	"	6	"	12	"	"	"	6	"	18	"	"	"	750	2 46	1,795 80	
<b>Escadrons actifs.</b>	10	5															59,955	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	30	10	20	"	"	"	10,950	2 86	51,517	
Premiers maréchaux des logis . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	"	"	3,650	2 88	10,512	
Maréchaux des logis fourriers . . . . .	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	"	"	10,950	2 56	25,842	
Id. des logis . . . . .	7	7	70	70	140	140	"	"	10	10	20	"	"	"	3,650	2 58	8,687	
Brigadiers . . . . .	12	12	120	120	240	240	"	"	70	70	140	"	"	"	10,950	2 21	24,199 50	
Trompettes . . . . .	5	5	30	30	60	60	"	"	10	10	20	"	"	"	5,650	2 25	8,159 50	
Maréchaux ferrants . . . . .	2	2	20	20	40	40	"	"	210	70	140	"	"	"	76,650	2 21	169,396 50	
Cavaliers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	24	24	240	240	480	480	"	"	70	"	70	"	"	"	25,550	2 25	56,976 50	
Id. de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	69	69	690	690	1,580	1,580	"	"	560	120	240	"	"	"	151,400	1 05	157,970	
Id. non montés . . . . .	20	"	200	"	400	"	"	"	120	120	240	"	"	"	45,800	1 08	47,304	
<b>TOTAUX . . . . .</b>	140	120	1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	2,075,200				2,006,441 50	
Soit par régiment . . . . .	710	605	710	605	710	605	710	605	4,840									2,066,374 50

[Pages 54-55.]

**A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :**

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,080 journées à 15 c<sup>t</sup> . . . . . fr. 1,752 }  
 Pour 256 cavaliers pionniers ou 93,440 journées à 10 c<sup>t</sup> . . . . . 9,344 } 11,006

**TOTAL . . . . . 2,077,470 50**

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
13,779,000 »	13,524,500 »	255,400 »	.	
13,779,000 »	13,524,500 »	255,400 »	.	

## DÉVELOPPEMENT DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . fr. 3,500,806 »	13,779,900 »	»
		<b>Harnachement, etc.</b>		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes . . . . . fr. 158,904 »		
		<b>Moyens de transport.</b>		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. . . . . fr. 6,000 »	5,794,400 »	»
15 (suite).		<b>Logement et nourriture.</b>		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 42,400 journées, à fr. 1 25 c <sup>s</sup> , fr. 53,000 »		
		<b>Frais d'administration et d'instruction.</b>		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . fr. 7,200 . . . . . fr. 57,600 »		
		Une école d'équitation . . . . . 13,000 »	75,600 »	
		A REPORTER . . . . fr. 17,574,300 »	17,574,300 »	»

# ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> régim<sup>ts</sup> chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve;  
les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> — — — 2 — — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve;
- 3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie;  
2 — — — équipages de l'administration;  
et de 7 compagnies : 1 compagnie de dépôt.

## OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										Totaux.		Traitement annuel.	MONTANT.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> régiments de campagne.		2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> régiments de campagne.		3 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> régiments de siège.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.		HOMMES.	CHEVAUX à ration forc.				
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
<b>États-majors des régiments.</b>																		
Colonels . . . . .	2	6	2	6	3	6							7	18	9,500	66,500		
Lieutenants-colonels . . . . .	2	4	2	4	3	6							7	14	7,100	49,700		
Majors . . . . .	8	16	6	12	15	15							29	45	6,500	182,700		
Capitaines commandants adjudants-majors . . . . .	2	4	2	4	3	5							7	11	5,100	53,700		
Lieutenants . . . . .	2	4	2	4	3	5							7	11	5,250	22,750		
Capitaines commandants instructeurs . . . . .	2	4	2	4									4	8	5,100	20,400		
Capitaines quartiers-maîtres de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	2		2		3								7		5,800	26,600		
Lieutenants ou sous-lieuten. officiers-payeurs . . . . .	2		2		3								7		2,462 50	17,257 50		
Capitaines administ. d'habillem <sup>t</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	2		2		3								7		5,450	24,150		
Médecins de régim <sup>t</sup> de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2		2		3								4		5,500	25,300		
— de 2 <sup>me</sup> — . . . . .	2		2		3								4		5,100	15,500		
— de bat <sup>on</sup> de 1 <sup>re</sup> — . . . . .	2		2		3								4		4,200	29,400		
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2		2		3								5		5,250	9,750		
Vétérinaire principal . . . . .	2		2										1		5,100	5,100		
— de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2		2										5		4,600	15,800		
— de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	2		2										4		5,250	15,000		
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																		
<b>4 batteries à cheval.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1	2		4	8								4	8	5,100	20,400		
— en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1		4	4								4	4	4,200	16,800		
Lieutenants . . . . .	5	6		12	24								12	24	5,100	57,200		
Sous-lieutenants . . . . .																		
<b>30 batteries montées.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1	2	16	52	14	98							50	60	5,100	153,000		
— en 2 <sup>d</sup> de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	10	10	14	14							50	50	4,200	126,000		
Lieutenants . . . . .	5	6	48	96	42	84							90	180	5,100	279,000		
Sous-lieutenants . . . . .																		
<b>6 batteries de réserve.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1	1	4	4	2	2							6	6	5,100	50,600		
Lieutenants . . . . .	1	1	4	4	2	2							6	6	5,250	19,500		
Sous-lieutenants . . . . .	1	1	4	4	2	2							6	6	2,950	17,700		
<b>RÉGIMENTS DE SIÈGE.</b>																		
<b>48 batteries de siège.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1					48							48		4,600	220,800		
Lieutenants . . . . .	1					48							48		2,875	158,000		
Sous-lieutenants . . . . .	1					48							48		2,475	118,800		
<b>3 batteries de réserve.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1					3							3		4,600	15,800		
Lieutenants . . . . .	1					3							3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants . . . . .	1					3							3		2,475	7,425		
<b>3 batteries de dépôt.</b>																		
Capitaines commandants . . . . .	1					3							3		4,600	15,800		
Lieutenants . . . . .	1					3							3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants . . . . .	1					3							3		2,475	7,425		
<b>COMPAGNIES SPÉCIALES.</b>																		
<b>1 compagnie de pontonniers.</b>																		
Capitaine commandant . . . . .	1	1							1	1			1	1	4,600	4,600		
— en second . . . . .	1	1							1	1			1	1	4,200	4,200		
Lieutenants . . . . .	2	2							2	2			2	2	2,875	5,750		
Sous-lieutenants . . . . .	2	2							2	2			2	2	2,475	4,950		
<b>3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.</b>																		
Capitaine commandant . . . . .	1								3				3		4,600	15,800		
Lieutenants . . . . .	1								3				3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants . . . . .	2								6				6		2,475	14,850		
<b>BATAILLON DU TRAIN.</b>																		
Major . . . . .	1	2									1	2	1	2	6,500	6,500		
Lieutenant adjudant-major . . . . .	1	1									1	1	1	1	5,250	5,250		
Capitaine quartier-maître de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	1										1		1		5,800	5,800		
— administ. d'habillem <sup>t</sup> de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cl. . . . .	1										1		1		5,450	5,450		
Médecin de bataillon de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1									1	1	1	1	5,250	5,250		
Vétérinaire de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1									1	1	1	1	5,250	5,250		
Capitaines commandants . . . . .	1	2									4	8	4	8	5,100	20,400		
— en second . . . . .	1	1									5	6	5	6	4,200	12,600		
Lieutenants . . . . .	1	1									7	7	7	7	5,250	22,750		
Sous-lieutenants . . . . .	1	1									7	7	7	7	2,950	20,650		
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>124</b>	<b>202</b>	<b>126</b>	<b>210</b>	<b>207</b>	<b>53</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>55</b>	<b>a) 502</b>	<b>484</b>				<b>99,700</b>

[ Soit par régiment. . . . . ]

**TOTAL . . . . . 1,951,262 50**

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade . . . . . { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 5,600

**TOTAL . . . . . fr. 1,956,862 50**

A DÉDUIRE ½ p. % pour médicaments . . . . . 9,784 51

**RESTE . . . . . fr. 1,947,078 19**

a) Officiers d'artillerie . . . . . 429  
— du train . . . . . 27 }  
Comptables . . . . . 23 } 502  
Médecins . . . . . 18 }  
Vétérinaires . . . . . 9 } 27

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE.			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.						TOTALS.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	Chevaux			Les 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.		Les 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de campagne.		Les 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> RÉGIMENTS de siège.	Chevaux								
	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	Chevaux de selle. de trait.	Hommes.	Chevaux de selle. de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.					
<b>Petit état-major des régiments.</b>																	
Adjudants sous-officiers . . . . .	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	14	8	"	5,110	5 25	16,607 50	
Maréchaux des logis chefs artificiers . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	5	"	"	1,825	2 75	4,982 25	
— — secrétaires . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	4	"	"	1,400	2 86	4,175 60	
Maréchaux des logis gardes-magasins . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	1,095	2 50	2,757 50	
Trompettes-majors . . . . .	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	2,555	1 98	5,058 90	
— brigadiers . . . . .	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	2,555	2 58	6,080 90	
Maréchaux des logis armuriers . . . . .	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	2,555	1 98	5,058 90	
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers . . . . .	"	"	"	6	"	"	6	"	"	6	18	"	"	6,570	" 84	5,518 80	
Ouvriers selliers (soldats) . . . . .	"	"	"	4	"	"	4	"	"	"	4	"	"	1,460	" 95	1,557 80	
											4	"	"	1,460	" 87	1,270 20	59,452 95
<b>RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.</b>																	
<b>4 batteries à cheval.</b>																	
Adjudants de batterie . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521 60	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175 60	
— — fourriers . . . . .	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226 60	
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559 60	
Brigadiers . . . . .	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,198 "	
— artificiers . . . . .	5	5	"	"	"	"	12	12	"	"	12	12	"	4,580	" 95	4,075 40	
Trompettes . . . . .	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555 20	
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers . . . . .	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451 20	
Maréchaux ferrants . . . . .	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425 60	
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	14	42	40	"	"	"	56	168	160	"	56	168	160	20,440	" 88	17,987 20	
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	70			"	"	"	280			"	280			102,200	" 85	84,826 "	159,578 "
<b>30 batteries montées.</b>																	
Adjudants de batterie . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 96	52,412 "	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 86	31,517 "	
— — fourriers . . . . .	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199 50	
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197 "	
Brigadiers { à cheval . . . . .	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995 "	
{ à pied . . . . .	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 98	42,924 "	
— artificiers . . . . .	5	"	"	48	"	"	42	"	"	"	90	"	"	52,850	" 87	28,579 50	
Trompettes . . . . .	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 56	54,164 "	
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers . . . . .	4	"	"	64	"	"	56	"	"	"	120	"	"	45,800	" 87	58,106 "	
Maréchaux ferrants . . . . .	1	"	"	16	"	"	14	"	"	"	50	"	"	10,950	" 85	9,088 50	
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	"	"	96	"	"	84	"	"	"	180	"	"	65,700	" 78	51,246 "	
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	28	"	"	448	"	"	392	"	"	"	840	"	"	506,600	" 66	202,556 "	
Conducteurs { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6	"	40	96	"	640	84	"	560	"	180	"	1,200	63,700	" 88	57,816 "	
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	24	"	"	384	"	"	556	"	"	"	720	"	"	262,800	" 85	218,124 "	958,524 50
<b>6 batteries de réserve.</b>																	
Adjudants de batterie . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482 40	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265 40	
— — fourriers . . . . .	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859 90	
Maréchaux des logis . . . . .	6	6	"	24	24	"	12	12	"	"	56	56	"	15,140	2 21	29,059 40	
Brigadiers { à cheval . . . . .	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599 "	
{ à pied . . . . .	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	9,760	" 98	8,584 80	
— artificiers . . . . .	5	"	"	12	"	"	6	"	"	"	18	"	"	6,570	" 87	5,715 90	
Trompettes . . . . .	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 56	6,852 80	
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers . . . . .	4	"	"	16	"	"	8	"	"	"	24	"	"	8,760	" 87	7,621 20	
Maréchaux ferrants . . . . .	1	"	"	4	"	"	2	"	"	"	6	"	"	2,190	" 85	1,817 70	81,706 50
<b>RÉGIMENTS DE SIÈGE.</b>																	
<b>48 batteries de siège.</b>																	
Adjudants de batterie . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 60	45,552 "	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 50	45,800 "	
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	1 98	54,089 60	
Maréchaux des logis . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	240	240	"	"	87,600	1 98	175,448 "	
Brigadiers . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	288	288	"	"	105,120	" 98	105,017 60	
— artificiers . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	" 87	50,484 80	
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	1 44	50,457 60	
Charrons, forgerons et charpentiers . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	144	144	"	"	52,560	" 87	45,727 20	
Canonniers { de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	8	"	"	"	"	"	"	"	"	584	584	"	"	140,160	" 78	109,524 80	
{ de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	44	"	"	"	"	"	"	"	"	2,112	2,112	"	"	770,880	" 66	508,780 80	1,145,282 40
<b>3 batteries de réserve.</b>																	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50	
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10	
Maréchaux des logis . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	1 98	15,008 60	
Brigadiers . . . . .	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	" 98	6,458 60	
Charrons, forgerons et charpentiers . . . . .	5	"	"	"	"	"	"	"	"	9	9	"	"	5,285	" 87	2,837 95	
Élèves-trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	" 66	1,445 40	28,656 15
<b>3 batteries de dépôt.</b>																	
Maréchaux des logis chefs . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50	
— — fourriers . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10	
Maréchaux des logis . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	1 98	8,672 40	
Brigadiers . . . . .	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	" 98	4,292 40	
Trompettes . . . . .	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	1 44	5,155 60	21,024 "
	12	"	"														
<b>TOTAUX A REPORTER . . . . .</b>				1,550	208	640	1,762	464	720	5,627	6,959	752	1,560	2,552,755			2,454,294 50



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL. 15,779,900 »	15,524,500 »	255,400 »	»	
3,794,400 »	3,771,000 »	23,400 »	»	
17,574,300 »	17,295,500 »	278,800 »	»	



## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
17,574,500 »	17,295,500 »		278,800 »	»	
17,574,500 »	17,295,500 »		278,800 »	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT . . . . fr. 5,002,750 80	17,574,500 »	»
		<b>Indemnité de fourrages.</b>		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux $\times$ 505 = 15,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c <sup>t</sup> . . . . . fr. 23,570 »		
		<b>Harnachement.</b>		
c.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées, à 9 centimes . . . . . fr. 77,920 20		
		<b>Moyens de transport.</b>		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 15,000 »	5,522,900 »	»
		<b>Logement et nourriture.</b>		
e.		Mouvements éventuels pendant l'année . . . . 20,800 journées, à fr. 1 25 c <sup>t</sup> . . . fr. 57,250 »		
		<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
		Inspecteur général . . . . . fr. 2,500 »		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 2,400 »		
		Inspecteur des armes de guerre . . . . . 500 »		
f.		Directeur de la fonderie de canons . . . . . 500 »		
		Sept régiments, à 9,000 francs . . . . . 65,000 »		
		Bataillon du train et compagnies spéciales . . . . . 6,800 »		
		Une école de tir . . . . . 700 »		
		76,400 »		
		A REPORTER . . . . fr. 22,897,200 »	22,897,200 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881	DIFFERENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION	DIMINUTION.	
17,574,500 »	17,205,500 »	278,800 »	»		
5,522,900 »	5,506,000 »	16,900 »	»		
22,897,200 »	22,601,500 »	295,700 »	»		



(42 bis) 1

**GÉNIE.**

Cette arme se compose : 1<sup>o</sup> D'un état-major particulier;

2<sup>o</sup> D'un régiment formé de 5 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3<sup>o</sup> De 5 compagnies spéciales, savoir . . . . .

1	—	1 compagnie de télégraphistes de campagne;
1	—	— de place et d'artificiers;
1	—	de pontonniers de place;
1	—	de chemin de fer;
1	—	d'ouvriers.

**OFFICIERS.**

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :				TOTALS.		TRAITEMENT annuel.	MONTANT	
	par unités.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.		Hommes.	Chevaux.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
<i>État-major du régiment.</i>											
Colonel . . . . .	1	0	1	0	»	»	1	0	9,500	»	9,500
Lieutenant-colonel . . . . .	1	0	1	0	»	»	1	0	7,100	»	7,100
Majors . . . . .	3	0	3	0	»	»	3	0	6,300	»	18,900
Capitaine en 1 <sup>er</sup> adjudant-major . . . . .	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100
Lieutenants adjudants-majors . . . . .	3	»	3	»	»	»	3	»	2,875	»	8,625
Médecin de régiment, de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	6,300	»	6,300
— de bataillon de 1 <sup>re</sup> — . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200
— — de 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250
	12	11									62,975
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>											
Capitaines en premier . . . . .	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200
— en second de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	»	12	»	»	»	12	»	5,700	»	68,400
Lieutenants . . . . .	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500
Sous-lieutenants . . . . .	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700
	4	»									163,800
<i>Dépt.</i>											
Major . . . . .	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300
Lieutenant officier d'armement . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Capitaine quartier-maître de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	3,800	»	3,800
Lieutenant ou sous-lieutenant officier-payeur . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	2,462 50	»	2,462 50
Capitaine administrateur d'habillement de 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450
Capitaine en premier . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant . . . . .	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475
	8	1									28,837 50
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>											
Capitaine en premier . . . . .	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200
Lieutenant . . . . .	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250
Sous-lieutenant . . . . .	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950
	4	4									13,500
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>											
Capitaine en premier . . . . .	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100
— en second de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	»	»	»	1	1	1	»	3,700	»	3,700
Lieutenant . . . . .	1	»	»	»	1	1	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant . . . . .	1	»	»	»	1	1	1	»	2,475	»	2,475
	4	1									14,150
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>											
Capitaine en premier . . . . .	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200
— en second de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400
Lieutenants . . . . .	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750
Sous-lieutenants . . . . .	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950
	4	»									27,300
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>											
Capitaine en premier . . . . .	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600
Lieutenant . . . . .	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875
Sous-lieutenant . . . . .	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475
	3	»									9,950 50
<b>TOTAUX .</b>	<b>68</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>(*) 87</b>			<b>322,512</b>

(1) Officiers de l'arme . . . . . 81  
Comptables . . . . . 5 } 87  
Médecins . . . . . 5 }

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.  
Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier . . . . . 800 »

TOTAL . . . . . 323,312 50

A déduire 1/2 p. 0/0 pour médicaments . . . . . 1,616 56

RESTE . . . . . fr. 321,695 94

(42 bis) 2

## TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 8 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers . . . . .	3	3	»	3	1,095	3 25	3,558 75	6,673 85
Sergent-major secrétaire . . . . .	1	1	»	1	305	2 50	912 50	
Sergent-clairon . . . . .	1	1	»	1	305	2 44	890 60	
Caporaux-clairons . . . . .	3	3	»	3	1,095	1 20	1,314 »	
	8							
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors . . . . .	1	12	»	12	5,380	2 50	10,930 »	316,367 40
Premiers sergents . . . . .	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers . . . . .	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents . . . . .	5	60	»	60	91,900	2 15	47,085 »	
Caporaux . . . . .	10	120	»	120	43,800	» 98	42,924 »	
Clairons . . . . .	3	36	»	36	15,140	» 87	11,451 80	
Sapeurs mineurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20	
	81							
<i>Dépôt.</i>								
Sergent garde-magasin . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	10,570 40
Sergent armurier . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	2	»	2	750	» 84	615 20	
Sergent-major . . . . .	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent . . . . .	1	1	»	1	365	2 30	859 50	
Sergent-fourrier . . . . .	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents . . . . .	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux . . . . .	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons . . . . .	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							
<i>5 Compagnies spéciales.</i>								
Sergents-majors . . . . .	1	»	5	5	1,825	2 50	4,662 50	126,655 »
Premiers sergents . . . . .	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers . . . . .	1	»	5	5	1,825	2 15	3,923 75	
Sergents . . . . .	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux . . . . .	8	»	40	40	14,600	» 98	14,508 »	
Clairons . . . . .	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50	
Soldats de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	21	»	105	105	38,325	» 78	29,893 50	
— de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	39	»	195	195	71,175	» 66	46,975 50	
	78							
Totaux . . . . .	1,000	390	1,390	807,350		TOTAL . .	480,268 65	

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1884.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
22,897,200 »	22,601,500 »		295,700 •	•	
22,897,200 »	22,601,500 »		295,700 •	•	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
	REPORT . . . . fr. 1,248,514 »	22,897,200 »	»
	<b>Indemnité de fourrages.</b>		
b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 365 = 15,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c . . . . . fr. 26,061 »	26,061 »	
	<b>Moyens de transport.</b>		
c.	Moyens de transport aux troupes en marche . . . . . 2,000 »	2,000 »	
		1,317,600 »	
	<b>Logement et nourriture.</b>		
d.	Mouvements éventuels pendant l'année. . . . . 5,100 journées, à fr. 1 25 c. 3,875 »	3,875 »	
	<b>Frais de bureau, d'administration et d'instruction.</b>		
	Inspecteur général . . . . . 2,500 »	2,500 »	
	5 directeurs dans les divisions territoriales . . . . . 4,400 »	4,400 »	
e.	Commandants du génie dans les places . . . . . 20,950 »	20,950 »	
	Le régiment et les compagnies spéciales . . . . . 9,500 »	9,500 »	
	————— 37,350 »	37,350 »	
	A REPORTER . . . . fr. 24,214,800 »	24,214,800 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
22,897,300 »	22,001,500 »		205,700 »	»	
1,517,600 »	1,299,600 »		18,000 »	»	
24,214,800 »	23,901,100 »		313,700 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	24,214,800 »	»
		<i>Traitement et solde du bataillon d'administration.</i>		
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
	<b>EFFECTIF.</b>			
	74	Officiers de tous grades . . . . . fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures . . . . .	84,000 »	
	760	Sous-officiers et soldats . . . . .	562,985 20	
	894			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . . .	16,000 »	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers . . . . .	400 »	
		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo . . . . .	1,500 »	
		Première mise de petit équipement à 250 miliciens à incorporer, à 15 francs . . . . .	5,450 »	
			645,544 70	
		<b>A DÉDUIRE :</b>		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c' . . . . .	5,060 »	
		Pour vacances et petites permissions . . . . .	4,584 70	
			9,644 70	
		RESTE. . . . . fr.	655,900 »	
b.		41 Sœurs hospitalières, à 900 francs. . . . .	56,900 »	
c.		Frais d'administration . . . . .	5,000 »	678,900 »
d.		Moyens de transport aux troupes en marche . . . . .	600 »	
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 c' . . . . .	500 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	24,893,700 »	»

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie . . . . .	»	»	»	1,852	25,671	27,523
» 13. — Cavalerie . . . . .	»	»	»	360	5,680	6,040
» 14. — Artillerie . . . . .	65	76	159	502	7,860	8,362
» 15. — Génie . . . . .	54	181	235	87	1,390	1,477
» 16. — Bataillon d'administration . . . . .	»	»	»	74	820	894
	117	257	574	2,875	41,421	44,296

(46 bis)

**BATAILLON D'ADMINISTRATION.**

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

2° de huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir . . .

- 1<sup>re</sup> section : Hôpitaux.
- 2<sup>e</sup> — — Boulangeries.
- 3<sup>e</sup> — — Boucheries.
- 4<sup>e</sup> — — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT		
	État-major.	1 <sup>re</sup> Hôpitaux.	2 <sup>e</sup> Boulang.	3 <sup>e</sup> Boucheries.	4 <sup>e</sup> Fourrages.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.	
Officier supérieur d'administration . . . . .	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»	
Officiers d'administration . . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	1	5	5	5	4	17	3,000	51,000	»
	de 2 <sup>e</sup> id.	1	5	5	5	4	18	2,500	45,000	»
	de 3 <sup>e</sup> id.	»	6	5	5	5	19	2,200	41,800	»
	de 4 <sup>e</sup> id.	»	5	5	5	5	19	1,800	34,200	»
<b>TOTAUX.</b> . . . .	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>74</b>			<b>177,100</b>	<b>»</b>

**A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.**

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . . . . 1,000 »

**TOTAL.** . . . . 178,100 »

A déduire 1/3 p. % pour médicaments. . . . . 800 50

**Reste.** . . . fr. 177,299 50

**Commis.**

Commis aux écritures. . . . .	de 1 <sup>re</sup> classe.	9	9	1	5	5	30	1,450	45,500	»
	de 2 <sup>e</sup> id.	10	9	»	6	5	30	1,350	40,500	»
<b>TOTAUX.</b> . . . .		<b>19</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>60</b>		<b>84,000</b>	<b>»</b>

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Sede journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 <sup>re</sup> Hôpitaux.	2 <sup>e</sup> Boulang.	3 <sup>e</sup> Boucheries.	4 <sup>e</sup> Fourrages.	TOTAUX.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<b>Hôpitaux.</b>										
Magasiniers-dépensiers de . . . . . 1 <sup>re</sup> classe.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829	25
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,823	30
Infirmiers-majors de . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099	75
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,548	50
Portiers de . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765	25
Cuisiniers . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765	25
Tisanners . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551	65
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,765	25
Infirmiers . . . . . 1 <sup>re</sup> id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	32,521	30
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	29,565	»
<b>Boulangeries.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	20	»	»	20	7,500	2 21	16,133	»
Brigadiers . . . . .	»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,332	»
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,320	»
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	32,120	»
<b>Boucheries.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	»	12	»	12	4,580	2 21	9,679	80
Brigadiers . . . . .	»	»	»	12	»	12	4,580	1 60	7,008	»
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512	»
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272	»
<b>Fourrages.</b>										
Sergents surveillants. . . . .	»	»	»	»	20	20	7,500	2 21	16,133	»
Brigadiers . . . . .	»	»	»	»	22	22	8,030	1 60	12,848	»
Ouvriers de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280	»
Id. de 2 <sup>e</sup> id. . . . .	»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180	»
<b>État-major.</b>										
Maîtres tailleur et cordonnier . . . . .	2	»	»	»	»	2	750	» 84	»	613 20
<b>TOTAUX.</b> . . . . fr.	<b>4</b>	<b>270</b>	<b>168</b>	<b>96</b>	<b>222</b>	<b>760</b>	<b>178,120</b>		<b>362,985</b>	<b>20</b>

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
24,214,800 »	25,901,100 »		515,700 »	°	
678,900 »	677,900 »		1,000 »	°	
24,895,700 »	24,579,000 »		514,700 »	°	
AUGMENTATION. . . .fr.			514,700 »		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°S DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE V.</b>				
<b>A CADÉMIE MILITAIRE.</b>				
<b>École militaire.</b>				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<b>État-major et employés du service intérieur.</b>				
		1 commandant . . . . . fr.	3,000 »	
		1 commandant en second . . . . .	1,000 »	
		1 directeur des études . . . . .	2,500 »	
		2 examinateurs permanents . . . . .	7,000 »	
		1 instructeur . . . . .	800 »	
		2 instructeurs adjoints . . . . .	1,200 »	
		4 inspecteurs des études . . . . .	6,000 »	
		» secrétaire . . . . .	»	
		2 dessinateurs . . . . .	6,500 »	
		1 aumônier . . . . .	2,500 »	
		1 médecin . . . . .	800 »	
		1 mécanicien . . . . .	2,500 »	
a.		1 préparateur de chimie . . . . .	2,500 »	
		1 vaguemestre conservateur des bâtiments . . . . .	600 »	
		1 garde conservateur du matériel . . . . .	560 »	
		1 conservateur des modèles . . . . .	560 »	
		1 infirmier . . . . .	600 »	
		1 portier . . . . .	1,500 »	
		8 hommes de peine . . . . .	4,800 »	
		5 clairons . . . . .	547 50	
		2 surveillants à l'école d'équitation . . . . .	800 »	
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) . . . . .	1,555 »	
			47,000 50	
<b>Corps enseignant.</b>				
		10 professeurs militaires . . . . .	9,800 »	
		8 — civils . . . . .	45,500 »	
b.		15 répétiteurs militaires . . . . .	9,200 »	
		1 — civil . . . . .	1,500 »	
		5 maîtres militaires . . . . .	5,000 »	
		3 — civils . . . . .	9,900 »	
			76,900 »	
<b>Solde des élèves.</b>				
c.		Solde des élèves de l'École militaire . . . . .	87,649 50	252,100 »
<b>École de guerre.</b>				
<b>État-major et corps enseignant.</b>				
		1 commandant . . . . .	1,500 »	
		1 commandant en second . . . . .	1,000 »	
		2 professeurs civils . . . . .	5,250 »	
		3 maîtres civils . . . . .	5,050 »	
		9 professeurs militaires . . . . .	8,650 »	
		2 maîtres militaires . . . . .	500 »	
		1 secrétaire . . . . .	600 »	
			20,550 »	
<b>A REPORTER.</b>				252,100 »



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	232,100 »	»
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau . . . . .	2,500 »	
		Chauffage et éclairage . . . . .	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire . . . . .	2,000 »	
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	755 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour. . . . .	2,100 »	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants ; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions ; frais de transport des instruments, etc. . . . .	1,100 »	
	a.	Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École) . . . . .	2,000 »	
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues . . . . .	8,857 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, etc. . . . .	3,000 »	
		<u>36,400 »</u>		
		<i>Charge extraordinaire et temporaire.</i>		
18		Achat des instruments nécessaires pour constituer à l'École militaire un cabinet de géodésie et de topographie. . . . .	10,000 »	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau . . . . .	600 »	44,300 »
		Chauffage et éclairage . . . . .	2,600 »	10,000 »
		Indemnité aux travailleurs . . . . .	450 »	
	b.	Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 c <sup>t</sup> par jour. . . . .	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments . . . . .	700 »	
		Achat de livres et d'instruments ; achat et entretien du mobilier de l'établissement ; dépenses imprévues. . . . .	3,002 50	
		<u>7,900 »</u>		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.	276,400 »	10,000 »

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
232,100 »	233,600 »	»	1,500 »	
54,500 »	42,800 »	11,500 »	»	
286,400 »	276,400 »	11,500 »	1,500 »	
AUGMENTATION. . . fr.		10,000 »		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITÈRE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE VI.</b>				
<b>ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.</b>				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes . . . . . fr. 13,500 »	66,375 »	
	b.	— — de la fonderie de canons . . . . . 24,900 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction . . . . . 21,100 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie . . . . . 2,500 »		
	e.	— — de l'école de tir. . . . . 4,775 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État . . . . . 261,855 20		
	b.	Fabrication d'amorces fulminantes, culots, artifices divers, etc. . . . . 104,568 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre . . . . . 80,000 »		
<b>Manufacture d'armes.</b>				
		Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.		
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 83,886 25		
		Salaire des ouvriers . . . . . 258,800 »		
		Menues dépenses . . . . . 2,000 »		
		324,686 25		
	A DÉDUIRE la solde des ouvriers militaires. . . fr. 20,000 »			
	304,686 25			
<b>Fonderie de canons.</b>				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, râteliers d'armes, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux . . . . . fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers . . . . . 28,648 »		
		Menues dépenses . . . . . 1,850 »		
		93,359 79		
		A REPORTER. . . . . fr. 844,428 11	66,375 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
66,375 »		66,375 »	»	»	
66,375 »		66,375 »	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÈRE des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr. 844,428 11	66,375 *	•
		<b>Arsenal de construction.</b>		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements et dépendances, et réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux . . . . . fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers . . . . . 88,100 *		
		Menues dépenses . . . . . 2,800 *	1,041,180 *	•
		————— 160,351 89		
20 (suite).	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie . . . . . 5,400 *		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers . . . . . 25,000 *		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. . . . . 4,000 *		
	k.	Dépenses diverses et menus achats . . . . . 2,000 *		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.	1,107,555 *	•

DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
66,375 »	66,375 »		»	»	
1,041,180 »	1,041,180 »		»	»	
1,107,555 »	1,107,555 »		»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE		
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE VII.</b>					
<b>MATÉRIEL DU GÉNIE.</b>					
<b>Entretien ordinaire.</b>					
21	a.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 305,250 »			
		Ouvrages de fortification . . . . . 37,450 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 12,405 »			
			————— 355,105 »		
	<b>Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.</b>				
	b.	Bâtiments militaires . . . . . fr. 610,145 »			
		Ouvrages de fortification . . . . . 205,550 »			
		Ouvrages mixtes . . . . . 15,860 »			
			————— 851,555 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie . . . . . 61,000 »	1,450,000 »		
d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. . . . . 80,000 »				
e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et acquisition de matériel . . . . . 100,000 »				
f.	Achat d'outils et de matériel pour le parc du génie . . . . . 20,000 »				
g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »				
<b>TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.</b>			<b>1,450,000 »</b>	<b>»</b>	

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.							
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	DÉSIGNATION DES PLACES.	A. Entretien ordinaire.			B. Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; ad- dichement, empiéçement, etc.			TOTAL par place.
TOTAL.					Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtimens militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	
				Alost . . . . .	9,850	"	"	1,400	"	"	4,250
				Anvers (enceinte) . . . . .	12,000	10,000	1,000	59,800	77,400	"	190,200
				— 1 <sup>er</sup> secteur . . . . .	1,500	500	200	5,000	"	"	7,200
				— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	6,800	2,000	360	157,400	2,700	"	149,260
				— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	6,500	2,000	560	118,000	5,950	"	122,810
				— 4 <sup>e</sup> — . . . . .	4,250	2,600	500	2,550	2,000	"	11,500
				— 5 <sup>e</sup> — . . . . .	5,400	4,000	6,150	3,540	2,390	14,040	38,900
				Arlon . . . . .	1,250	"	"	2,870	"	"	3,920
				Ath. . . . .	1,500	"	"	"	"	"	1,500
				Audenarde . . . . .	3,800	"	"	7,000	"	"	10,800
				Beverloo . . . . .	25,000	"	500	26,470	"	"	51,970
				Bouillon . . . . .	1,000	"	"	2,260	"	"	3,260
				Brasschaet . . . . .	4,600	"	400	4,500	"	"	9,500
				Bruges . . . . .	2,000	"	25	8,100	"	"	17,125
				Bruxelles . . . . .	58,400	"	"	40,270	"	"	78,670
				Charleroi . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
				Contich . . . . .	1,000	"	"	2,750	"	"	3,750
				Courtrai . . . . .	700	"	"	3,100	"	"	3,800
				Diest (ville) . . . . .	5,500	5,500	300	5,650	3,400	270	18,420
				— (citadelle) . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
				Gand . . . . .	20,000	"	150	24,000	"	450	44,600
				Hasselt . . . . .	2,800	"	"	4,400	"	"	7,200
				Huy . . . . .	1,000	"	"	820	"	"	1,820
				Liège (ville) . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
				— (citadelle) . . . . .	21,500	3,600	1,600	27,000	"	"	53,500
				— (Chartreuse) . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
				Lierre . . . . .	5,100	"	"	3,000	"	"	6,100
				Louvain . . . . .	11,500	"	"	18,500	"	"	29,800
				Malines . . . . .	8,500	"	"	12,500	"	"	21,000
				Mariembourg . . . . .	700	"	"	2,140	"	"	2,840
				Menin . . . . .	1,000	"	"	2,800	"	"	3,800
				Mons . . . . .	12,400	"	"	3,000	"	"	15,400
				Namur (ville) . . . . .	18,000	4,850	850	10,700	7,700	"	42,100
				— (citadelle) . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
				Ostende . . . . .	5,000	"	100	10,375	"	"	13,475
				Philippeville . . . . .	1,500	"	"	1,700	"	"	3,200
				Saint-Bernard . . . . .	5,000	"	50	6,700	"	500	12,250
				Saint-Nicolas . . . . .	900	"	"	420	"	"	1,320
				Saint-Trond . . . . .	1,200	"	"	1,900	"	"	3,100
				Termonde . . . . .	4,400	2,600	140	8,500	103,790	"	119,430
				Tirlemont . . . . .	5,500	"	"	8,800	"	"	12,500
				Tournai . . . . .	11,000	"	"	8,900	"	"	19,900
				Vilvorde . . . . .	7,500	"	"	12,600	"	"	21,100
				Wavre . . . . .	1,000	"	"	500	"	"	1,500
				Ypres . . . . .	8,900	"	"	8,000	"	"	16,900
					308,250	57,450	12,465	610,145	208,350	15,860	1,188,500
						388,165			851,335		
1,450,000	1,460,000	"	10,000								
1,450,000	1,460,000	"	10,000								

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LETTERA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE VIII.</b>				
<b>PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.</b>				
<i>Pain.</i>				
22	a.	a) 14,462,785 rations de pain, à 18 centimes . . . . . fr. 2,603,301 30		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 146,001 30		
		Reste . . . . . fr. 2,457,300 »		
<i>Viande.</i>				
25	b.	b) 14,441,494 rations, à 52 centimes. . . . . fr. 4,621,278 08	6,819,000 »	
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . . . . 259,578 08		
		4,361,700 »		
<i>Fourrages en nature.</i>				
25	»	1,717,690 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 62 c. . . . . fr. 2,789,657 80		
		883,300 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 56 c. . . . . 1,377,948 »		
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à cheval, à fr. 1 46 c. . . . . 644,809 »	4,731,500 »	
		5,042,640 c)	4,805,414 80	
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. . . . . 74,114 80		
		Reste . . . . . fr. 4,731,500 »		
		A REPORTER . . . . . fr. 11,850,300 »		

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																																																																																																																																																																																																					
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																																																																																																																																						
TOTAL.																																																																																																																																																																																																																									
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">a) Décomposition de ces rations . . .</td> </tr> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td></td> <td>9,369,915</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td></td> <td>2,073,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td></td> <td>2,868,900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td></td> <td>507,550</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td></td> <td>178,120</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>14,997,485</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">A déduire.</td> </tr> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>44,000</td> <td>231,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>29,800</td> <td>72,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,100</td> <td>11,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>119,700</td> <td>415,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Reste . . . . .</td> <td>14,462,785</td> </tr> <tr> <td colspan="4">b) Décomposition de ces rations . . .</td> </tr> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td></td> <td>9,369,915</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td></td> <td>2,073,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td></td> <td>2,868,900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td></td> <td>507,550</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td></td> <td>178,120</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>14,997,485</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">A déduire.</td> </tr> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>44,000</td> <td>231,100</td> <td>21,291</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>29,800</td> <td>72,500</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>3,100</td> <td>11,500</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administoa. . . . .</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>119,700</td> <td>415,000</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>Reste . . . . .</td> <td>14,441,494</td> </tr> <tr> <td colspan="4">c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</td> </tr> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>Guides . . . . .</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>800,080</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Lanciers . . . . .</td> <td>520</td> <td>2,420</td> <td>116,800</td> <td>885,300</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Chasseurs . . . . .</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>58,400</td> <td>»</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>De campagne et train.</td> <td>445</td> <td>2,372</td> <td>1,028,205</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td>De siège . . . . .</td> <td>39</td> <td>»</td> <td>14,235</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTALS . . . . .</td> <td>1,124</td> <td>7,212</td> <td>1,717,690</td> <td>885,300</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8,356</td> <td colspan="3">3,042,640</td> </tr> <tr> <td>6,819,000</td> <td>6,802,800</td> <td>16,200</td> <td>»</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4,731,500</td> <td>4,731,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>11,550,500</td> <td>11,534,100</td> <td>16,200</td> <td>»</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			a) Décomposition de ces rations . . .				Infanterie . . . . .		9,369,915		Cavalerie . . . . .		2,073,200		Artillerie . . . . .		2,868,900		Génie . . . . .		507,550		Bataillon d'administration . . . . .		178,120				14,997,485		A déduire.				Infanterie . . . . .	44,000	231,100		Cavalerie . . . . .	42,400	75,700		Artillerie . . . . .	29,800	72,500		Génie . . . . .	3,100	11,500		Bataillon d'administration . . . . .	400	4,600				119,700	415,000			Reste . . . . .	14,462,785	b) Décomposition de ces rations . . .				Infanterie . . . . .		9,369,915		Cavalerie . . . . .		2,073,200		Artillerie . . . . .		2,868,900		Génie . . . . .		507,550		Bataillon d'administration . . . . .		178,120				14,997,485		A déduire.				Infanterie . . . . .	44,000	231,100	21,291	Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	»	Artillerie . . . . .	29,800	72,500	»	Génie . . . . .	3,100	11,500	»	Bataillon d'administoa. . . . .	400	4,600	»			119,700	415,000			Reste . . . . .	14,441,494	c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :				ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie . . . . .	Guides . . . . .	160	1,210	800,080	»	»		Lanciers . . . . .	520	2,420	116,800	885,300	»		Chasseurs . . . . .	160	1,210	58,400	»	441,650	Artillerie . . . . .	De campagne et train.	445	2,372	1,028,205	»	»		De siège . . . . .	39	»	14,235	»	»	TOTALS . . . . .		1,124	7,212	1,717,690	885,300	441,650			8,356		3,042,640			6,819,000	6,802,800	16,200	»				4,731,500	4,731,500	»	»				11,550,500	11,534,100	16,200	»			
		RATIONS.																																																																																																																																																																																																																							
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																																																																																								
a) Décomposition de ces rations . . .																																																																																																																																																																																																																									
Infanterie . . . . .		9,369,915																																																																																																																																																																																																																							
Cavalerie . . . . .		2,073,200																																																																																																																																																																																																																							
Artillerie . . . . .		2,868,900																																																																																																																																																																																																																							
Génie . . . . .		507,550																																																																																																																																																																																																																							
Bataillon d'administration . . . . .		178,120																																																																																																																																																																																																																							
		14,997,485																																																																																																																																																																																																																							
A déduire.																																																																																																																																																																																																																									
Infanterie . . . . .	44,000	231,100																																																																																																																																																																																																																							
Cavalerie . . . . .	42,400	75,700																																																																																																																																																																																																																							
Artillerie . . . . .	29,800	72,500																																																																																																																																																																																																																							
Génie . . . . .	3,100	11,500																																																																																																																																																																																																																							
Bataillon d'administration . . . . .	400	4,600																																																																																																																																																																																																																							
		119,700	415,000																																																																																																																																																																																																																						
		Reste . . . . .	14,462,785																																																																																																																																																																																																																						
b) Décomposition de ces rations . . .																																																																																																																																																																																																																									
Infanterie . . . . .		9,369,915																																																																																																																																																																																																																							
Cavalerie . . . . .		2,073,200																																																																																																																																																																																																																							
Artillerie . . . . .		2,868,900																																																																																																																																																																																																																							
Génie . . . . .		507,550																																																																																																																																																																																																																							
Bataillon d'administration . . . . .		178,120																																																																																																																																																																																																																							
		14,997,485																																																																																																																																																																																																																							
A déduire.																																																																																																																																																																																																																									
Infanterie . . . . .	44,000	231,100	21,291																																																																																																																																																																																																																						
Cavalerie . . . . .	42,400	75,700	»																																																																																																																																																																																																																						
Artillerie . . . . .	29,800	72,500	»																																																																																																																																																																																																																						
Génie . . . . .	3,100	11,500	»																																																																																																																																																																																																																						
Bataillon d'administoa. . . . .	400	4,600	»																																																																																																																																																																																																																						
		119,700	415,000																																																																																																																																																																																																																						
		Reste . . . . .	14,441,494																																																																																																																																																																																																																						
c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :																																																																																																																																																																																																																									
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																																																																																																																																																																						
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																																																																																																																																																																																				
Cavalerie . . . . .	Guides . . . . .	160	1,210	800,080	»	»																																																																																																																																																																																																																			
	Lanciers . . . . .	520	2,420	116,800	885,300	»																																																																																																																																																																																																																			
	Chasseurs . . . . .	160	1,210	58,400	»	441,650																																																																																																																																																																																																																			
Artillerie . . . . .	De campagne et train.	445	2,372	1,028,205	»	»																																																																																																																																																																																																																			
	De siège . . . . .	39	»	14,235	»	»																																																																																																																																																																																																																			
TOTALS . . . . .		1,124	7,212	1,717,690	885,300	441,650																																																																																																																																																																																																																			
		8,356		3,042,640																																																																																																																																																																																																																					
6,819,000	6,802,800	16,200	»																																																																																																																																																																																																																						
4,731,500	4,731,500	»	»																																																																																																																																																																																																																						
11,550,500	11,534,100	16,200	»																																																																																																																																																																																																																						

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	11,550,300 »	»
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 <sup>er</sup> octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit . . . . . fr. 24,000 »		
		40,000 — à une — 15 — . . . . . 600,000 »		
		————— 624,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes . . . . . 110,000 »		
		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 443,585 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. . . . . fr. 8,871 70	775,000 »	»
		Dépenses diverses.		
		Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 2,128 50		
	d.	Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois . . . . . 50,000 »		
		————— 32,128 50		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie . . . . . fr. 40,000 »		
		Cavalerie . . . . . 46,000 »		
		Artillerie . . . . . 12,000 »		
		Génie . . . . . 1,900 »		
		Bataillon d'administration . . . . . 100 »		
		————— 100,000 »		
		A REPORTER. . . . . fr.	12,425,300 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																									
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																										
11,550,300	11,534,100	16,200	•	<table border="1" style="float: right; margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie . . . . .</td> <td>9,369,915</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie . . . . .</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie . . . . .</td> <td>2,868,900</td> </tr> <tr> <td>Génie . . . . .</td> <td>507,350</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration . . . . .</td> <td>178,150</td> </tr> <tr> <td>TOTAL . . . . .</td> <td>14,997,485</td> </tr> <tr> <td>A déduire les journées de marche . . . . .</td> <td>119,700</td> </tr> <tr> <td>RESTE . . . . .</td> <td>14,877,785</td> </tr> <tr> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .</td> <td>1,300,000</td> </tr> <tr> <td>TOTAL . . . . .</td> <td>16,177,785</td> </tr> <tr> <td>41,200 fournitures de la Comp<sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .</td> <td>15,038,000</td> <td>journées.</td> </tr> <tr> <td>A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .</td> <td>1,503,800</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>RESTE . . . . .</td> <td>13,534,200</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .</td> <td>2,300,000</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td>c) — — à l'État . . . . .</td> <td>443,585</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>TOTAL ÉGAL.</td> <td>16,177,785</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES.		Infanterie . . . . .	9,369,915	Cavalerie . . . . .	2,073,200	Artillerie . . . . .	2,868,900	Génie . . . . .	507,350	Bataillon d'administration . . . . .	178,150	TOTAL . . . . .	14,997,485	A déduire les journées de marche . . . . .	119,700	RESTE . . . . .	14,877,785	A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .	1,300,000	TOTAL . . . . .	16,177,785	41,200 fournitures de la Comp <sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	15,038,000	journées.	A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .	1,503,800	»	RESTE . . . . .	13,534,200	»	b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,300,000	»	c) — — à l'État . . . . .	443,585	»			TOTAL ÉGAL.	16,177,785
JOURNÉES.																																													
Infanterie . . . . .	9,369,915																																												
Cavalerie . . . . .	2,073,200																																												
Artillerie . . . . .	2,868,900																																												
Génie . . . . .	507,350																																												
Bataillon d'administration . . . . .	178,150																																												
TOTAL . . . . .	14,997,485																																												
A déduire les journées de marche . . . . .	119,700																																												
RESTE . . . . .	14,877,785																																												
A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures . . . . .	1,300,000																																												
TOTAL . . . . .	16,177,785																																												
41,200 fournitures de la Comp <sup>te</sup> des lits militaires, à 365 jours d'occupation . . . . .	15,038,000	journées.																																											
A déduire 1/10 pour non-occupation . . . . .	1,503,800	»																																											
RESTE . . . . .	13,534,200	»																																											
b) Fournitures appartenant aux communes . . . . .	2,300,000	»																																											
c) — — à l'État . . . . .	443,585	»																																											
		TOTAL ÉGAL.	16,177,785																																										
775,000	715,000	62,000	•																																										
100,000	100,000	•	•																																										
12,425,300	12,347,100	78,200	•																																										

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. . . . . fr.	12,425,500	»
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre . . . . . fr. 105,000	110,000	»
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre . . . . . 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	a.	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc. . . . .	95,000	»
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	a.	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc. . . . .	118,000	»
		<i>Remonte.</i>		
		<i>( Remonte ordinaire, calculée à raison de 11 <sup>5</sup>/<sub>10</sub> % de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de 8 <sup>0</sup>/<sub>10</sub> pour l'artillerie.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		426 chevaux de chasseurs et de lanciers, à . . . . . fr. 1,100. . fr. 468,600		
	a.	142 — de guides, à . . . . . 1,150. . . . . 163,500		
		65 — de selle d'artillerie, à . . . . . 1,150. . . . . 72,450		
		126 — de trait — , à . . . . . 825. . . . . 105,950		
29		757	808,500	»
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. . . . . 10,000	832,700	»
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. . . . . 14,400		
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.</b>	<b>13,581,000</b>	<b>»</b>

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
12,425,300 »	12,547,100 »		78,200 »	•	
110,000 »	110,000 »		•	•	
95,000 »	95,000 »		•	•	
118,000 »	118,000 »		•	•	
832,700 »	832,700 »		•	•	
13,581,000 »	13,502,800 »		78,200 »	•	
AUGMENTATION. . . . .fr.			78,200 »		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	Lr. RÉCA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>CHAPITRE IX.</b>				
<b>TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.</b>				
<b>Traitements de non-activité.</b>				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
	EFFECTIF.			
	1	Colonel à . . . . .	6,575	6,575 »
	6	Majors, à . . . . .	4,125	24,750 »
	12	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	5,000	56,000 »
	8	— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,550	20,400 »
	4	— de 5 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,560	9,440 »
	3	Lieutenants, à . . . . .	1,800	5,400 »
	2	Sous-lieutenants, à . . . . .	1,575	5,150 »
	36	TOTAL . . . . .	105,515	»
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments . . . . .	527	57
			104,987	45
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
	a.			
	2	Capitaines de 1 <sup>re</sup> classe ou en premier ou commandants . . . . .	2,000	4,000 »
	4	— de 2 <sup>e</sup> — ou en second de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,700	6,800 »
	4	— de 5 <sup>e</sup> — ou en second de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,575	6,300 »
	7	Lieutenants, à . . . . .	1,200	8,400 »
	2	Sous-lieutenants, à . . . . .	1,050	2,100 »
	19	TOTAL . . . . .	27,600	»
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. ‰ pour médicaments . . . . .	138	»
			27,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»
			172,462	»
			145,000	»
			27,462	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
145,000 »	145,000 »		°	°	
20,000 »	20,000 °		»	»	
165,000 »	165,000 »		»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		<b>CHAPITRE X.</b>		
		PENSIONS ET SECOURS.		
52	a	Pensions temporaires et arriérés . . . . . fr. 102,000 »		
	b	Premier terme des pensions civiles et militaires . . . . . 8,400 »		
	c	Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre. . . . . 24,000 »		
		154,460 »		
	d	Secours aux réfugiés politiques . . . . . fr. 540 »	154,460 »	540 »
		TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.	154,460 »	540 »
		<b>CHAPITRE XI.</b>		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.		
53	a	Dépenses imprévues non libellées au Budget; Achat de décorations militaires; Secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne, etc. . . . .	14,945 »	»
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.	14,945 »	»

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION	DIMINUTION	
135,000 »	135,000 »	»	»		
155,000 »	155,000 »	»	»		
14,945 »	14,945 »	»	»		
14,945 »	14,945 »	»	»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
CHAPITRES.	PAGES.		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<b>RÉCAPITULATION.</b>				
I.	18	Administration centrale . . . . .	542,000	150,000 »
II.	20	États-majors. . . . .	1,424,400	»
III.	28	Service de santé des hôpitaux . . . . .	1,155,600	»
IV.	30	Solde des troupes . . . . .	24,895,700	»
V.	48	Académie militaire . . . . .	276,400	10,000 »
VI.	52	Établissements et matériel de l'artillerie . . . . .	1,107,555	»
VII.	56	Matériel du génie . . . . .	1,450,000	»
VIII.	58	Pain, viande, fourrages et autres allocations . . . . .	15,581,000	»
IX.	64	Traitements divers et honoraires . . . . .	165,000	»
X.	66	Pensions et secours. . . . .	154,460	540 »
XI.	66	Dépenses imprévues . . . . .	14,945	»
<b>Totaux.</b> . . . . fr.			<b>44,545,000</b>	<b>160,540</b> »

## DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1882.

1882.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1881.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
492,000	»	482,000	»	10,000	»
1,424,400	»	1,425,025	»	1,575	»
1,153,600	»	1,152,200	»	1,400	»
24,893,700	»	24,579,000	»	514,700	»
286,400	»	276,400	»	10,000	»
1,107,555	»	1,107,555	»	»	»
1,450,000	»	1,460,000	»	»	10,000
15,581,000	»	15,502,800	»	78,200	»
165,000	»	165,000	»	»	»
135,000	»	135,000	»	»	»
14,945	»	14,945	»	»	»
44,703,600	»	44,297,925	»	415,675	»
AUGMENTATION . . . fr.			405,675		»

**ANNEXE.****AU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.****POUR L'EXERCICE 1882.****PENSIONS.***Voir aux annexes (n° 16) du Budget de la Dette publique.***SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1880.**

176 pensions inscrites . . . . .	fr. 224,488
123 pensions éteintes . . . . .	118,560
<u>53 pensions restant à servir . . . . .</u>	<u>105,928</u>

